



# Compte rendu du Conseil d'Administration N°01 du 20 janvier 2020



**Etaient présents** : Michel Agruna, Jean-François Broquères, Thierry Caubet, Michel Décla, Sylvia Dertheil, Jean-Louis Deyris, Jean-Pierre Dupont, Fabienne Dutoya, Pierre Guichanné, Max Lacave, Patrice Larrosa, Bernard Lesperon, Christophe Loubère, Ghislaine Lurbe, Bastien Moity, Laurent Montaud, Vincent Plassin, Franck Serve, Gilbert Ducassou (représentant Bernadette Barrère), Eric Brana, Mélanie Bréthous, Céline Brettes, Bertrand Capuch, Céline Laffargue, Romain Truchat.

**Etaient excusés** : Bernadette Barrère, Gilles Blaquière, Michel Raymond.

Franck Serve ouvre la séance à 20h00. Le secrétariat est assuré par Coralie Hué Locatelli.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n°10 du 05 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

## 1. Section sportive

Au niveau de la section sportive, rien n'a avancé depuis le mois de décembre.

Pour l'école taurine, les séances continuent avec le karting qui est maintenant opérationnel. Pour des raisons personnelles et professionnelles, Mélanie BRETHOUS ne pourra plus gérer le planning seule et il y aura 3 personnes qui s'en occuperont, chapeautées par le directeur Laurent Martinez.

Les évaluations auront lieu le 21/02 et le 28/02.

La présentation de l'école taurine était prévue le mercredi 20/05 à Samadet. Les finales de la coupe des Landes auront lieu à la même date et même heure, le débisaire ne pourra donc pas être présent.

Il est envisagé de l'avancer au vendredi 15/05 (les arènes et les secours étaient déjà réservés). Il ne reste que la confirmation du débisaire et du médecin.

Un courrier va être envoyé à Louis Ansolabehere pour qu'il fournisse son certificat de reprise à la FFCL afin de pouvoir participer aux séances de l'école taurine en tant que moniteur.

Théo Verdier est encore en arrêt de sport, il ne peut donc pas s'entraîner avec l'école taurine sauf certificat médical..

## 2. Section Administrative

### a. Point au 05/12/19

Licenciés	31/12/2018	31/12/2019
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	32	30
Sauteurs	8	8
Cordiers	4	4
Entraîneurs	8	8
<b>Licences de 1ère catégorie</b>	<b>56</b>	<b>54</b>
Ganaderos 2nde catégorie	9	9
Ecarteurs	69	72
Sauteurs	13	10
Cordiers	11	9
Entraîneurs	28	28
Vachers	32	37
<b>Licences de Seconde catégorie</b>	<b>162</b>	<b>165</b>
<b>Licence 1 jour</b>	<b>10</b>	<b>6</b>
<b>Licence 5 courses</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Juniors	2	6

Elèves 1ère année	7	6
Elèves 2/3ème année	4	7
Moniteurs Ecole Taurine	4	5
<b>Licences Ecole Taurine</b>	<b>17</b>	<b>24</b>
Cartes jeunes	154	171
Corps arbitral	32	31
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	34	33
Licences Clubs	1 652	1 604
Débisaires	17	17
Presse	23	24
Toreros Honoraires	84	84
Anciens Toréros	10	9
<b>Autres</b>	<b>2 006</b>	<b>1 973</b>

<b>Spectacles</b>	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2019</b>
Armagnac	50	50
Landes Béarn	164	161
Hors Zone	14	18
<b>Nombre de clubs affiliés</b>	<b>228</b>	<b>229</b>
Courses Challenge Landes Béarn	61	64
Courses Challenge Armagnac	31	30
Epreuves Fédérales	4	5
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	3	4
Courses hors compétition	22	13
Festivals	27	39
Courses de promotion	38	33
Courses de secondes *	54	52
Courses Mixtes **	168	143
Courses de l'avenir	4	3
Entraînements Ecole Taurine	13	14
Bienfaisance	1	4
Intervaches	62	69
Démonstrations	39	36
Entraînements	22	17
Encierros	10	9
<b>Nombres de spectacles déclarés</b>	<b>565</b>	<b>541</b>
<b>Nombre de taureaux sorties déclarées</b>	<b>36</b>	<b>31</b>

Il faut maintenant décider de l'envoi des licences et du dossier d'affiliation.

Il faudra dans tous les cas, décaler les dates limites d'envoi. Fabienne Dutoya fait les propositions suivantes :

- licences au 01/03/20
- dossiers d'affiliation au 31/03/20
- => elles sont validées à l'unanimité

### **3. Section formation**

Une réunion de travail avec l'encadrement a eu lieu pour appréhender la formation au pointage du bétail sérieux et dangereux pour la saison 2020, avec l'aide de Didier Goeytes pour son expertise.

Les séances de formations commenceront prochainement.

#### **4. Section financière**

Les comptes sont arrêtés, l'expert comptable est venu 2 fois à la FFCL.

Mme Luquet-Theux sera présente le 06/02 pour présenter les comptes au conseil d'administration et sera présente lors de l'Assemblée Générale du 08/02.

#### **5. Section Communication**

##### **La Cazérienne**

La sortie du prochain numéro prévue début février, tout se passe bien pour le moment.

Un présentoir a été édité afin de mettre en valeur les magazines chez les marchands de journaux. Il sera distribué lors de la prochaine livraison du n°180.

##### **Réunion du 13 janvier**

###### Point sur les affiches 2020 :

- Présentation : il faut voir avec le staff et Mélanie Brethous pour faire la nouvelle affiche.
- Course des pitchouns : l'affiche sera conservée pour 2020 (29/05/20)
- Art & Courage : la réunion d'organisation a été annulée en début d'année – concernant l'affiche, elle sera changée pour revenir à une affiche plus représentative de la course landaise (liée à une photo) et plus parlante pour les non coursayres
- Championnat des Vaches sans corde : il a été décidé de conserver la même affiche qu'en 2019 en demandant une retouche afin de mettre plus en valeur la vache et l'écarteur.
- Championnat des jeunes : le choix de l'affiche incombe au Comité Régional de l'Armagnac
- Championnat des secondes : la date et le lieu sont à confirmer mais la commission communication trouve qu'une 2<sup>ème</sup> année à Pomarez serait pertinente. Egalement, la date serait à repenser pour bénéficier d'une meilleure visibilité en termes de communication. Pourquoi pas la veille du 11/11 ?? La commission des secondes doit se réunir.
- Championnat de France : il a été décidé de changer l'affiche. Il faut travailler sur un nouveau cahier des charges pour les graphistes afin qu'ils nous fassent une proposition.

###### Discussion sur les médias

Lors du championnat des jeunes, le gros succès de la retransmission sur TV Landes est indéniable. La commission souhaiterait que cela reconduite en 2020 à Maubourguet et pourquoi pas lors du Championnat de France.

Il faudrait également mettre en relation TV Landes avec le maire de Vieux-Boucau pour envisager un partenariat sur le championnat des vaches sans corde.

###### Projet greeters :

Une réunion d'organisation est prévue fin janvier puis 2 réunions de formation en février et en mars pour un lancement du projet en avril.

###### Calendrier des courses :

Au vu du blocage de la situation, il est évident qu'il ne pourra pas être édité dans les délais habituels pour une livraison aux offices de tourisme lors des foires aux dépliant. Il faudra décider rapidement si on le fait et surtout comment il sera distribué.

###### Fin du partenariat UCTPR

Le partenariat avec UCTPR se terminera en 2020.

Le 01/07/2020, les sociétés Pernod et Ricard vont fusionner et le groupe s'appellera Pernod Ricard France. Cette fusion entraîne le désengagement de la société Ricard au niveau de l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard ainsi que du partenariat avec la FFCL et les comités régionaux.

Cela représente une perte de 15 000 à 20 000 € pour la FFCL, il faut donc trouver d'autres partenaires ...

Les membres du Conseil d'Administration de UCTPR souhaitent conserver la cohésion de toutes les tauromachies et se sont pour le moment décidés à mettre en place une nouvelle association « festive » sans le nom Paul Ricard mais pour garder la cohésion des clubs. Ricard pourrait continuer à aider, reste à voir les modalités mais le bénévolat va devenir essentiel dans ce nouveau fonctionnement car les salariés Paul Ricard n'interviendront plus.

###### Plan d'action 2020

La commission a travaillé sur les axes de développement à envisager sur les années à venir.  
Au vu du contexte, ces axes seront abordés ultérieurement.

## **6. Courrier envoyé par des membres du Conseil d'Administration**

Max Lacave fait lecture du courrier envoyé au président le 14/01 en recommandé avec accusé de réception par 15 membres du Conseil d'Administration.

En tant que doyen du Conseil d'Administration, Michel Agruna a été mandaté par les 15 personnes nommées pour demander un vote de confiance ce soir : Faites-vous confiance au président de la FFCL pour poursuivre sa mission ? Ils estiment que le manque de clarté dans la prise de position du président nuit à la crédibilité de la FFCL aux yeux du monde coursayre.

Eric Brana ne comprend pas que le positionnement ne soit pas clair car le Conseil d'Administration a voté à l'unanimité que 2 représentants du collectif porteraient la parole du Conseil d'Administration et celle du Président.

Suite à la réunion du 02/01, l'impression est qu'un problème de personne a pris le dessus sur le dossier de l'URSSAF.

Franck Serve souhaite que chacun des signataires s'expriment sur les reproches qu'ils adressent. Il opère un tour de table :

- Pierre Guichanné : Le reproche principal, c'est l'absence du Président lors d'importants rendez-vous. La situation s'est embrouillée et le président l'a laissée pourrir et n'a pas su trancher. Il estime que le président n'est plus en capacité de regrouper et maintenant, il n'est plus possible de l'excuser.
- Bernard Lesperon : le président était absent à Mugron, MdM et Hagetmau pour répondre aux questions du milieu coursayre, c'est une faute grave.
- Ghislaine Lurbe : elle lui reproche ses absences et le manque de communication.
- Michel Décla : en tant que président de l'amicale des clubs, il s'est rendu compte que les comités sont les oubliés dans cette affaire
- Romain Truchat : TOUS LE MONDE a sa part de responsabilité, cependant quand cela ne marche pas dans une équipe, c'est toujours l'entraîneur qui saute. La course landaise va mal en ce moment, le problème de l'URSSAF n'est pas l'origine, cela va mal depuis longtemps. On donne une image catastrophique de distension, et malheureusement, seul le président a la clé pour résoudre le problème.
- Michel Agruna : selon lui, le réel problème démarre au championnat de France, où l'action des acteurs a vexé le président. Pendant 2 ans, « l'équipe URSSAF » a fait les mauvais choix avec les mauvaises personnes. Le fonctionnement individualiste et la décision prise seul de passer sous le régime des sportifs a créé une situation complexe. Il pense que le président s'est senti vexé par la création du « collectif » car il perdait la main. Il ne s'est pas expliqué, ne s'est pas exprimé et n'a pas soutenu le collectif ... La situation est catastrophique à l'heure actuelle et seul le président peut la débloquer.
- Vincent Plassin : il est d'accord avec ce qui a été dit auparavant. Pb 1 : chaque fois qu'on pose des questions sur le dossier URSSAF, il était répondu que des personnes de confiance y travaillaient. Puis un courrier a été envoyé au mois d'août 2018, sans l'accord du Conseil d'Administration / Pb 2 : quand le collectif s'est créé, aucun dossier de la FFCL n'a été donné au groupe de travail pour les aider donc il n'y a aucune preuve du travail fait depuis 2 ans.

Dans le compte rendu de la visio-conférence envoyé par le président, de graves erreurs ont été écrites qui peuvent être graves (notamment au sujet de la course camarguaise). Trop de choses dans les communiqués du président sont loin de la vérité et il ne peut pas les cautionner.

- Céline Laffargue : elle ne comprend pas le mode de communication du président. Dans un mail du 23/12, elle ne ressent aucun soutien au Collectif et trop de choses paraissent contradictoires.
- Bertrand Capuch : en 20 ans d'engagement, c'est la pire journée aujourd'hui ... Elu depuis 4 ans, la solidarité du Conseil d'Administration s'est déliée et le dossier URSSAF a encore plus augmenté les distances entre les membres du CA mais aussi avec les acteurs, ... Sur le dossier, les absences du

président sont inexcusables. Sur le fonctionnement du Conseil d'Administration, il y a un gros problème d'incompatibilité qui rend impossible le travail en commun. On est dans l'impasse ...

- Jean-Pierre Dupont : il est signataire du courrier pour soutenir les comités et les clubs. Tout le monde se pose la question : que faut-il faire ?? Il y a un gros manque d'information.
- Christophe Loubère : Il a signé le courrier sans pression aucune de personne. En 1<sup>er</sup> lieu, il avait décidé de démissionner car il ne se reconnaissait plus dans le CA. Il a été très satisfait par la création du collectif et plein d'espoir mais finalement, rien n'a abouti.
- Max Lacave : Les absences du président sur les moments importants de ces dernières semaines, sans explications, ont entachées la FFCL. Il ne s'est pas toujours très bien senti dans cette situation car, étant élu et membre de la FFCL, il ne maîtrisait pas toutes les infos et communication. Il s'est souvent retrouvé mêlé à ces infos sans avoir les tenants et aboutissants. Tous le monde a une part de responsabilité.
- Jean-François Broquères : Selon lui, il y a 2 problèmes. 1/ Problème de méthode : le président n'a pas pris la dimension du dossier et a commis des erreurs. 2/ le président s'est obstiné dans une totale absence de stratégie lisible dans le traitement du dossier. Le groupe de travail URSSAF élargit de la FFCL a demandé de infos, des clarifications mais aucune réponse n'a été fourni par le président. Du coup, cela a décrédibilisé la FFCL et sa parole => cela a entraîné une perte de confiance des acteurs dans la parole de la FFCL. C'est problématique car à la fin, la négociation se fera entre les pouvoirs publics et la FFCL. La confiance en le président est maintenant perdue. Jean-François Broquères a toujours dis que si l'ancienne assiette forfaitaire n'est pas récupérable, l'ultime solution serait le rattachement à l'assiette des fédérations sportives.

Jean-François Broquères souhaite dissocier l'individu du « Président », on n'a rien contre l'individu mais le président n'a plus sa place car il incarne ce blocage, ce manque de crédibilité.

Franck Serve s'interroge sur la démarche : pourquoi tous les membres du Conseil d'Administration n'ont pas été contactés pour signer ce courrier ??? Il s'étonne également qu'à chaque fois que le dossier URSSAF a été abordé lors du Conseil d'Administration, personne n'a jamais demandé quoique ce soit. Et que ce n'est que le dernier trimestre 2018 que des personnes du bureau ont voulu s'impliquer dans le dossier.

Il souhaite que les personnes qui n'ont pas été sollicitées pour signer ce courrier puissent s'exprimer :

- Thierry Caubet souhaite renouveler sa confiance au président. Il précise qu'il était présent lors de la manifestation pour représenter le Président, à sa demande, et il l'a excusé lors de la réunion à la préfecture auprès des personnes présentes.
- Fabienne Dutoya accorde sa confiance à Franck. Elle est présente à ses côtés sur le dossier depuis le début car personne n'a voulu s'en occuper. Il y a eu une transparence totale auprès du Conseil d'Administration sur le dossier, cela a toujours été noté mis dans les comptes rendus. La 1<sup>ère</sup> démarche fut de défendre l'assiette forfaitaire. Quand cela a été officiellement refusé, il a bien fallu réfléchir au rattachement aux fédérations sportives.
- Mélanie Brethous regrette que les clans soient déjà fait au vu du nombre de personnes qui n'ont pas été invitées à la réunion. Elle précise que les 27 ont tous été élu sur une même liste. On est à 8 mois des élections, on a obtenu une dérogation mais les acteurs continuent les grèves, les comités grincent des dents et la tête du président ne sauvera pas la situation ...
- Bastien Moity précise qu'il a 15 ans de course landaise derrière lui en tant que passionné et bénévole très engagé (mutuelle, CA, école taurine, ...). Il a pu constater dernièrement trop de violences verbales notamment sur le dos du président, c'est totalement disproportionné. Il estime que c'est une grosse erreur de n'avoir pas convié tous les membres à cette réflexion car ce soir, ce sont les 15 signataires qui clivent le groupe. Il soutiendra le président dans tous les cas et est écœuré de tous ce qui se passe.
- Sylvia Dertheil est gênée par le principe présenté ce soir de signer un courrier sans que le sujet ne soit jamais abordé en Conseil d'Administration. Elle ne pense pas que la tête du président apportera des solutions mais sachant qu'il ne reste que 6 mois avant les élections, cette démarche n'a aucun sens.

- Eric Brana a un sentiment mélangé de dégoût, de honte et de peine. Il aime la course landaise et s'est engagé pour quelque chose de précis. Le dossier URSSAF est devenu une excuse pour certains pour se payer la tête du président. L'idée du collectif était très bonne mais au final, cela n'a pas amélioré la communication. Il a l'avantage d'avoir pu obtenir une dérogation mais cela a surtout mis beaucoup de bazar en plus par manque de neutralité. En bilan, on s'est tiré 2 balles dans le pied et on oublie complètement les vrais sujets problématiques : les municipales, le combat animaliste ... La situation n'est pas la faute du président mais la faute du conseil d'administration qui n'a pas été à la hauteur et qui doit en tirer des conséquences.
- Jean-Louis Deyris est écœuré de voir les gens se déchirer.

Patrice Larrosa, ne votant pas du Conseil d'Administration, souhaite prendre la parole ce soir. Le président est venu le chercher pour prendre le poste de rédacteur en chef de la Cazérienne et il l'en remercie.

Sur le dossier, il y a eu effectivement des erreurs de stratégie mais à ce jour, il faut recentrer le débat. L'obtention du sursis ne doit pas nous faire perdre de vue qu'à l'heure actuelle, c'est la course landaise qu'il faut sauver. Le danger est en dehors et non pas au sein de la « famille » ... On ne se bat pas sur le bon front.

Franck Serve revient sur le courrier envoyé notamment les conséquences à tirer. Les 15 signataires du courrier demandent un vote de confiance ce soir. Franck Serve demande un délai pour se renseigner sur la légalité de cette demande et un nouveau conseil d'administration sera convoqué prochainement.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 06 février 2020 à 20h à la FFCL.